



LA POSTE

DIRECTION DU COURRIER OUEST BRETAGNE

COMMUNIQUE PRESSE

Vannes, jeudi 2 avril 2015,

18,7 tonnes^(*) de papier de bureau à recycler ont été collectées par les facteurs auprès des TPE/PME et des collectivités locales d'Ille et Vilaine

En 2014, les facteurs d'Ille et Vilaine ont collecté 18,7 tonnes de papier de bureau à recycler auprès de TPE/PME et de collectivités locales du département. Cette démarche a permis de revaloriser 100% de ces papiers de bureau auprès de l'industrie papetière française mais également de sensibiliser des dizaines de salariés aux enjeux du recyclage.

() : Collecte hors services postaux*

LES ENJEUX DU RECYCLAGE DU PAPIER DE BUREAU

En France, 40% seulement des papiers de bureau sont collectés pour être recyclés. Ces papiers sont en grande partie ceux des grandes entreprises, lesquelles ont assez de tonnage pour être collectées par des sociétés privées, ou ceux d'entreprises plus modestes et situées en centre ville, qui bénéficient de réseaux urbains en charge du service public de gestion des déchets.

Chaque année, ce sont 650 000 tonnes de papier de bureau qui sont brûlées ou mises en décharge. Un chiffre paradoxal lorsque l'on sait que le papier se recycle jusqu'à 5 fois, que la fabrication de papier recyclé est 3 fois moins gourmande en eau et en électricité et que les papetiers recycleurs français souffrent d'un manque d'approvisionnement.

Une des explications à cette situation est la « non collecte » de tonnages très importants générés par les petites et moyennes entreprises. Une « non collecte » due au coût et à la complexité logistique que peuvent représenter des sites multiples, souvent isolés géographiquement et constitués de petits flux.

LES FACTEURS, AMBASSADEURS DU RECYCLAGE

Fort de ce constat et de son engagement autour du papier responsable, La Poste a considéré qu'elle avait un rôle à jouer dans ce domaine. En effet, avec son organisation, solidement implantée dans les territoires, elle dispose du meilleur réseau de proximité et de collecte qui soit : ses facteurs !

Avec eux, La Poste est en mesure de collecter les papiers de bureau à recycler auprès des TPE/PME et des collectivités locales, à un coût raisonnable, sans émission de CO₂ supplémentaire et avec les mêmes garanties de confidentialité de traitement que pour la distribution du courrier puisque chaque facteur a prêté serment.

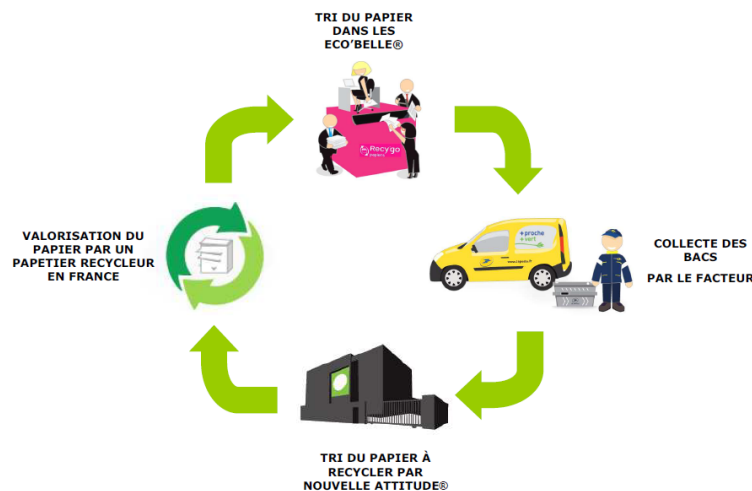
C'est pourquoi en 2012, La Poste a testé, puis généralisé en fin d'année, une prestation de collecte et de tri des papiers de bureau à recycler à destination des TPE/PME et des collectivités locales.



LA POSTE

COMMENT ÇA MARCHE !

Les salariés de l'entreprise reçoivent des boîtes de collecte appelées Eco'belles® pour y déposer leurs papiers usagés à recycler (journaux, magazines, papiers à plat blanc et couleurs,...). Périodiquement, les différentes Eco'belles® sont vidées dans des bacs de La Poste, lesquels sont régulièrement collectés par les facteurs lors de leurs tournées. Ensuite, ces bacs sont envoyés à Nouvelle Attitude®, une entreprise d'insertion spécialisée dans le tri du papier à recycler, filiale du Courrier. Une fois le tri réalisé, le papier est expédié à des papetiers français de proximité en vue d'être recyclé.



Chaque année, un certificat indiquant la quantité de papier à recycler collectée au sein de l'entreprise est remis à chaque client.



DE NOUVEAUX SERVICES ET DE NOUVEAUX RECYCLATS COLLECTÉS DÈS CETTE ANNÉE.

Afin de répondre aux besoins de collecte et de recyclage à la fois en papier et en carton de ses clients, La Poste propose désormais de collecter les emballages cartons des entreprises et des collectivités locales. Selon le même schéma que pour le papier, les emballages cartons sont collectés par les facteurs, valorisés par les partenaires de l'économie sociale et solidaire puis recyclés par des cartonnières situés en France.

Deux nouvelles options sont également proposées : un service de désarchivage et un service de destruction des documents sensibles, grâce à la kadna'box®. De même, La Poste développera à l'automne 2015, une offre dédiée au secteur public permettant une collecte multi-sites des papiers à recycler (hôpitaux, universités etc..).

Avec Recy'go, La Poste confirme sa volonté de contribuer à la mise en place de circuits efficaces et solidaires d'économie circulaire. Elle collecte des gisements diffus de recyclats et assure que leur transformation sera faite en faveur de l'environnement, de l'emploi et par des industries de transformation situées en France.

Contact presse

Allan KACI
Attaché de presse
Groupe La Poste - Bretagne
06 32 63 09 99
@LGLPpressBZH